



Les Martres de Veyre
natalemment cetera
Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 063-216302141-20231221-DB_2023_10_01-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14/12/2023

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Grégory DESTOMBES - David PERREIRA - Jocelyne MOGENROS - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE – Catherine LOPEZ - Damien COULON

ONT DONNE POUVOIR : Christophe CHAPUT (procuration à Régis BERNARD) - Sylvie CAMUS – (procuration à Martine BOUCHUT) - Annick BARDEY (procuration à Gloria DIALLO) - Stéphanie DUBIEN (procuration à Pascal BARTHELEMY) - Sébastien BERNARD (procuration à Gilles DURIF) - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN (procuration à Pascal PIGOT) -

ABSENTS : Frédéric MASSON - Éric CANDIOLO - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET- Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

Gilles DURIF a été élu secrétaire.

n° 2023-10-01

CM du 21.12.2023

Objet : VENTE DE MATERIEL COMMUNAL

Le nouveau restaurant scolaire/ ALSH est en cours de construction, et devrait être achevé avant l'été 2024. Celui-ci sera équipé de matériel de cuisine neuf, adapté aux nouveaux locaux, à leur configuration et aménagement. **La rentrée scolaire 2024 est prévue dans ce nouveau bâtiment**

Le bâtiment du restaurant scolaire/ALSH actuel sera donc démoli dans l'été 2024. La commune possède du matériel de cuisine dont elle n'aura plus l'utilité, notamment ;

- Une chambre froide positive,
- Une chambre froide négative,
- Un meuble bain marie 3 bacs 115/70cm
- Un batteur mélangeur MBM 6 niveaux GN118x80x103ht 2008
- Une marmite 80*90cm
- Une éplucheuse
- Une table avec trou de débarrassage 130x60cm
- Une table de débarrassage inox
- Un bac de pré lavage 60x70cm
- Une table de sortir 80x70xm
- Une machine à laver à capot électrolux2017 65x80cm
- Deux fours mixtes 10 niveaux GN1/1 FRIMA + support
- Une table chaude avec dossier de 140 cm
- Un fourneau 2 feux + PCF + four en soubassement
- Une sauteuse gaz LOTUS
- Plonge 2 bac 200x70 cm
- Four 8 niveaux GN1/BONNET
- Hotte inox 12 litres

Ce matériel a été proposé à la vente.

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à la vente de biens n'ayant plus d'utilité pour elle,

Considérant la proposition faite par M. Gérard TOURNADRE, demeurant 13 rue du Lot, 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **Décide** de procéder à la vente des biens suivants détaillés ci-dessus, pour un montant de 5000 € à M. Gérard TOURNADRE, demeurant 13 rue du Lot, 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE demeurant M. Gérard TOURNADRE, demeurant 13 rue du Lot, 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE,
- **Dit** que l'acquéreur prend possession du bien en l'état où il se trouve le jour de l'entrée en jouissance sans recours contre le vendeur pour quelque cause que ce soit notamment en raison des vices apparents et des vices cachés, sauf si celui-ci prouve que le vendeur en avait connaissance.
- **Dit** que la recette est inscrite au budget de l'année en cours.

Pour :	21
Contre :	
Abstention :	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 22 décembre 2023

Le maire,
Pascal PIGOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

